

Délocaliser une formation FEEBAT

Action Terminée

Année de référence : 2014

Maître d'ouvrage : Parc naturel régional des Ardennes



Parc naturel régional des Ardennes

Parc naturel régional des Ardennes (PNR)
Champagne-Ardenne : Ardennes (08)
75 000 habitants

Mots clés

- **Thèmes** : Bâtiments, Economie locale
- **Types** : formation, partenariat

OBJECTIFS

Accompagner les entreprises du bâtiment et leurs employés à améliorer leurs compétences et à intégrer les enjeux environnementaux grâce au dispositif Reconnaissance Garant de l'Environnement.

Description de l'action

Être en contact avec les organisations professionnelles afin de délocaliser la formation sur son territoire

Déroulement de l'action

A partir du 1^{er} juillet 2014, seules les entreprises qui seront « reconnu grenelle de l'environnement (RGE) » pourront continuer à faire bénéficier à leurs clients des aides fiscales de l'Etat (crédit d'impôt et Eco prêt à taux zéro). Pour les entreprises, il s'agit de saisir les opportunités de ce marché et de valoriser leur expérience auprès des clients.

La DDT 08, la CMA08 et les organisations professionnelles ont engagées dès septembre 2013 une démarche de communication auprès des professionnels du bâtiment, plaquettes, réunions de sensibilisation, ...

Afin d'accompagner les professionnels du bâtiment dans ces démarches, le Parc, l'Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durables (ARCAD) et la Fédération Française du Bâtiment (FFB) ont décidé de délocaliser un module 5.2 FEEBAT, les 15 et 16 mai 2014. La méthode a été la suivante, l'ARCAD a informé le chargé de mission des différentes formations pour que celui-ci puissent proposer aux élus le module le plus pertinent sur le territoire du Parc. Puis l'ARCAD a demandé une date de formation à la FFB et à l'*Institut de Formation et de Recherche du Bâtiment (IFRB)*, organisme de formation de la FFB.

L'IFRB a organisé la formation, le Parc a identifié et confirmé le lieu (Rimogne) et la FFB a pris les réservations pour la formation.

L'opération a été réalisée, au total trois fois pour le module 5.2 et deux fois pour le module 1.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Les indicateurs prévus étaient le nombre d'événements et le nombre de personnes participantes. Une animation a eu lieu et a accueilli 11 participants sur les 12 pouvant être accueilli au maximum. De plus, la majorité des artisans était issue du territoire du Parc. La participation est donc très satisfaisante.

Coût

0 euros pour le territoire

Facteurs de réussite

bons partenariats entre les organismes professionnels et le territoire

Conseils pour reproduire l'action

la communication territoriale (courrier commun CMA+PNRA) auprès des entreprises a été très efficace.

Contact

CONTACT PRINCIPAL

- **MERCIER Audrey**
chargée de mission énergie climat

Voir aussi

FICHE D'IDENTITÉ

[Parc naturel régional des Ardennes](#)

SITE WEB

<http://www.arcad-ca.fr/modules/edito/content.php?id=77>

Moyens mobilisés

Humains

2 jours pour la première formation puis 1 heure par formation

Partenaires de l'action

Techniques

IFRB, FFB, ARCAD, CMA, collectivités territoriales,

Financiers

pas de financements nécessaires pour le territoire

Relais

collectivités territoriales, CMA, FFB

